

## récupération des heures supplémenataires

## Par pink, le 15/07/2012 à 17:03

bonjour,

salariée dans une structure associative (convention collective de l'animation), je suis amenée à faire beaucoup d'heures supplémentaires l'été. Je pense arrivée à plus de 90 H d'heures supplémentaires fin Aout.

Mon employeur m'impose de récupérer ces heures pendant la période hivernale où nous avons une faible activité. Le problème qui se pose c'est qu'il m'impose de récupérer la plus grande partie de ces heures en faisant des semaines de 18h/ 20h semaine. je me demandais si j'étais pas en droit de demander à mon employeur de me donner de vrais congés ( 2 semaines par ex) ?

je vous remercie par avance pour vos réponses.

P.C

Par P.M., le 15/07/2012 à 19:49

Bonjour,

De toute façon, l'employeur ne peut rien vous imposer de la sorte sans un accord d'aménagement du temps de travail et je vous propse ce dossier...